



## Utilisation de cheque par mon ex

Par **latinfever**, le **21/05/2008** à **19:30**

Bonjour

J ai rompu avec mon ex il y a 8 mois, elle a garde 2 cheques en blanc que j ai signés pour partager des frais au cas ou car je vivais avec elle. Je sais que celle ci est ma plus grosse erreur car je lui faisais confiance. Elle me les a encaisse il y a peu pour une valeur de 3000euros.

Le probleme est qu elle ne veut biensur pas me les rendre et que maintenant je vis a l etranger au Mexique et je ne me rends pas en France avant une bonne année.

Que puis je faire car pour moi il s agit de vol? Y a t il un recours devant la justice? Merci de m aider, car ce n est pas facile de manoeuvrer depuis l etranger?

Je vous remercie d avance pour votre aide,

Cdt,

Latinfever

Par **JamesEraser**, le **23/05/2008** à **22:26**

Bonjour,

Le vol est la soustraction frauduleuse mais ce n'est pas le cas, vous les avez remis.

Il pourrait y avoir falsification et usage mais ce n'est pas le cas, vous les avez signés. Les comparaisons au carton de signature le démontrerait.  
Soyez heureux qu'elle n'ait pas inscrit des sommes beaucoup plus importantes que cela.  
Êtes-vous bien sûr que vous ne lui avez remis que deux chèques ?  
Malheureusement, il n'y a pas grand chose d'efficace à faire.  
Cordialement.

Par **latinfever**, le **09/07/2008** à **20:47**

Bonjour,  
Merci pour la réponse.  
Et oui, heureusement pour moi je ne lui ai donné que 2 chèques. Y a t il un moyen de faire pression sur mon ex, du genre lettre de mise en demeure pour récupérer mon argent pour qu'elle puisse céder??

Merci encore